

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le

05 AVR 2023

N° 23-00311 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de vingt-cinq (25) élèves Techniciens Supérieurs en Imagerie Médicale, session 2022, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont:

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	KABORE IDRISSE	2109_1116_2328_3906	B7589201	31/12/97
2°	ZONGO ARNAUD	2201_2616_5867_7301	B8934542	10/01/99
3°	COMBARY YEMBOANI	1026_2495_3567_0158	B8818536	31/12/99

Arrêté la présente liste à trois (03) admis.

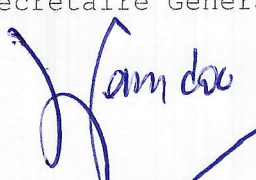
Défaillants

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
2°	ZOUNGRANA ISMAEL	1026 5064 9624 4863	B8447985	25/05/98
4°	SOURABIE AROUNA	2101 1916 2359 1517	B12306671	31/12/00
19°	DA WOROPITE	2123 0416 2327 0895	B7395030	31/12/96

Arrêté la présente liste à trois (03) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADO

Officier de l'Ordre de l'Etat

